

NOTE D'INFORMATION

DEFIS ET OPPORTUNITES DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DE PAIX DANS LE HAUT-MBOMOU

Bangui, le 15 mai 2019 – La conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA a été consacrée, ce mercredi 15 mai, à la situation sécuritaire et politique ainsi qu'à la mise en œuvre de l'Accord de paix dans la préfecture du Haut-Mbomou, au sud-est de la Centrafrique. Comme l'ont respectivement souligné le Préfet, Commandant Judes Ngayoko, et le Chef du bureau de la MINUSCA à Obo, Alamine Simon Addih, « la situation sécuritaire dans le Haut-Mbomou est relativement calme mais imprévisible en raison de la présence des combattants de l'Unité pour la Paix en Centrafrique (UPC) à Mboki et Zemio ». Il en va de même pour la présence déstabilisatrice d'éléments de l'armée de Résistance du Seigneur (LRA) sur les axes Obo-Mboki et Obo-Bambouti ainsi qu'à Zemio.

Afin de relever ces défis, la MINUSCA et la préfecture ont développé plusieurs mécanismes de protection dont des patrouilles robustes journalières et nocturnes à Obo, Mboki et Zemio. Les Forces armées centrafricaines (FACA) et la MINUSCA effectuent des escortes militaires hebdomadaires pour les usagers de l'axe Obo-Mboki afin de protéger les civils contre toute menace. Ils assurent aussi la protection des déplacés et des réfugiés. Des mesures sécuritaires spéciales ont également été prises par le Préfet du Haut-Mbomou en liaison avec les forces en vue de mieux protéger les installations des Agences des Nations Unies et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) présentes dans la ville d'Obo.

Ces dispositions se heurtent à plusieurs défis qui en atténuent l'impact positif. Le Commandant Judes Ngayoko et Alamine Simon Addih ont cité le mauvais état des routes qui rendent les localités de Mboki, Zemio, Djema et Bambouti inaccessibles. L'absence d'un réseau de communication isole davantage les villes de Bambouti et Djema. Ils ont par ailleurs souligné la recrudescence de la criminalité dans la ville d'Obo et de Mboki alors que les Forces de sécurité intérieure ne sont pas déployées dans la préfecture. La combinaison de tous ces facteurs rend difficile l'approvisionnement en produits de première nécessité.

Concernant la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation, Monsieur Addih et le Commandant Ngayoko se sont félicités de l'installation du Comité de mise en œuvre préfectorale (CMOP) dont l'UPC est membre et des Comités techniques de sécurité (CTS). Cependant, ils ont déploré que l'UPC

continuer de dresser les barrières et collecter illégalement des taxes sur les civils malgré la signature de l'Accord. « Cette attitude d'hostilité est une violation flagrante de l'Accord et ne sera en aucun cas tolérée » ont-ils martelé. Pour sa part, la MINUSCA « exige le démantèlement sans conditions de toutes les barrières dressées dans les villes de Mboki, Zemio et sur tous les axes ainsi que l'arrêt de collecte illégale des taxes ». « Ces actes freinent la libre circulation des biens et des personnes ainsi que le retour des réfugiés centrafricains » a ajouté Alamine Addih.

Sur l'actualité de la mission, la porte-parole par intérim de la Mission, Uwolowulakana Ikavi-Gbétanou, est revenue sur la visite de travail à Moscou, puis à Paris du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en RCA, Mankeur Ndiaye, et rappelé que la mise œuvre effective de l'Accord de paix a dominé les échanges du chef de la MINUSCA lors de ses entretiens.

Par ailleurs, la MINUSCA a salué l'organisation, le lundi 13 mai 2019, par le Ministère de l'Action humanitaire et de la Réconciliation nationale, du séminaire gouvernemental sur la consultation populaire nationale relative à la mise en place de la « Commission Vérité, Justice, Réconciliation et Réparation » (CVJRR). « Ce processus est important pour la réussite de l'Accord de paix, et a le mérite de développer les exigences du Forum de Bangui quant à l'adoption d'un processus global de Justice transitionnelle », a conclu Uwolowulakana Ikavi-Gbétanou.